



Près de 30 % de l'emploi en Belgique est lié directement ou indirectement à nos exportations

Les exportations revêtent une grande importance non seulement pour l'emploi dans les entreprises exportatrices, mais également pour l'emploi au niveau des fournisseurs en amont. Dans la réflexion politique, il est donc nécessaire de tenir compte de toute la chaîne de valeur liée aux exportations, ce qui implique de soutenir les entreprises exportatrices dans la recherche de nouveaux marchés mais aussi de renforcer la compétitivité des maillons domestiques de ces chaînes de valeur.

De la nécessité de distinguer les entreprises selon leur intensité d'exportation

Dans une petite économie ouverte, de nombreux emplois sont directement et indirectement liés aux exportations. Ces emplois se situent dans les entreprises exportatrices mais aussi chez leurs fournisseurs en amont dans la chaîne de valeur. L'estimation du nombre total d'emplois liés aux exportations requiert donc aussi bien des données d'emplois que des données sur les livraisons intermédiaires. Ces dernières se trouvent dans les tableaux entrées-sorties (TES) qui reflètent les relations entre branches d'activité. Cependant, dans ces tableaux, les branches d'activité regroupent les entreprises selon le type de biens ou services qu'elles produisent indépendamment de leur intensité d'exportations. Or, de nombreuses études empiriques ont montré qu'il existe d'importantes différences technologiques entre les exportateurs et les non-exportateurs d'une même branche, notamment en termes d'utilisation d'inputs, de propension à importer et d'intensité de main-d'œuvre. Les estimations d'indicateurs basés sur ces tableaux, dont l'emploi lié aux exportations, risquent par conséquent d'être biaisées. Le recours à des TES (et des données sur l'emploi) distinguant les entreprises selon l'intensité d'exportation au sein des branches permet de corriger ce biais.

Le recours à des données individuelles d'entreprise

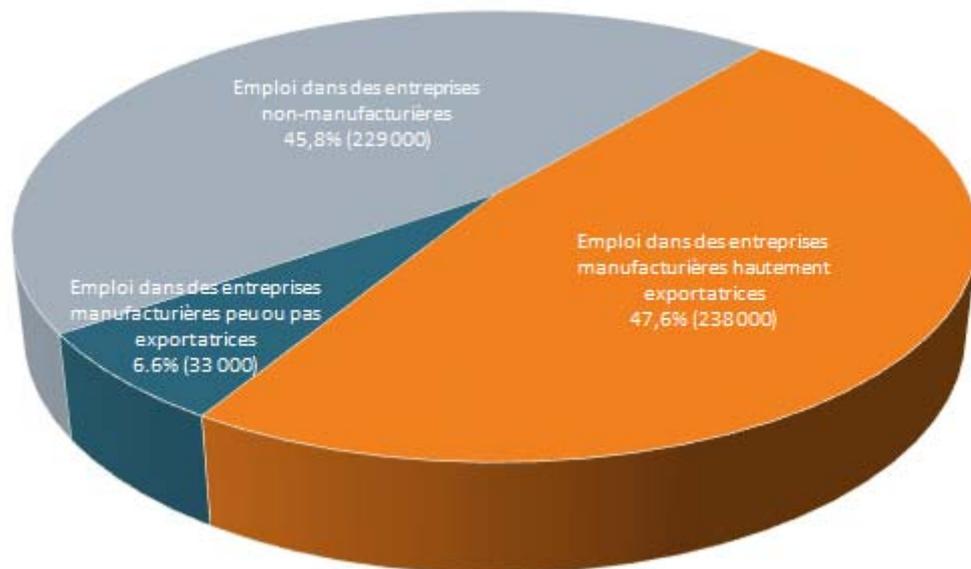
Cette étude présente des estimations de l'emploi lié aux exportations et de la répartition de ces emplois selon le niveau d'études, pour la Belgique pour l'année 2010. Elles sont basées sur un TES et des données sur l'emploi hétérogènes en termes d'exportation, c'est-à-dire dans lesquels les branches manufacturières ont été scindées en entreprises hautement exportatrices et entreprises peu ou pas exportatrices. Les entreprises hautement exportatrices sont celles dont

les exportations représentent au moins 25 % du chiffre d'affaires. Cette désagrégation selon l'intensité d'exportation se fonde sur des données individuelles d'entreprise, notamment les comptes annuels, l'enquête sur la structure des entreprises, les données sur le commerce extérieur, les données de l'ONSS et les bilans sociaux.

Près de la moitié des emplois mobilisés par les exportations d'entreprises manufacturières belges hautement exportatrices se situent dans des entreprises non-manufacturières

Les TES et données sur l'emploi hétérogènes en termes d'exportations pour la Belgique confirment tout d'abord que les entreprises manufacturières hautement exportatrices sont différentes des entreprises peu ou pas exportatrices en ce qui concerne plusieurs paramètres clés décrivant le processus de production : elles génèrent moins de valeur ajoutée directe, elles ont une plus grande propension à importer, elles sont moins intensives en main-d'œuvre et elles occupent relativement plus de travailleurs hautement qualifiés. L'analyse entrées-sorties basée sur ces données montre par ailleurs que les exportations belges ont généré directement et indirectement, en 2010, 109,9 milliards d'euros de valeur ajoutée et mobilisé 1,32 million d'emplois (soit 32,5 % du PIB et 29,5 % de l'emploi total du pays). L'utilisation de cette base de données hétérogènes permet également de montrer que les exportations des entreprises manufacturières hautement exportatrices ont mobilisé 500 000 emplois, dont près de la moitié dans des entreprises des branches non-manufacturières, principalement de services (voir graphique). Même si ces résultats ont un caractère structurel et resteront sans doute relativement constants dans le temps, la publication fin décembre 2019 des tableaux entrées-sorties pour l'année 2015 devrait permettre d'actualiser cette étude.

Emplois domestiques mobilisés par les exportations des entreprises manufacturières hautement exportatrices selon le type d'entreprises où ils sont mobilisés, 2010
En pourcentages (nombre d'emplois)



"Exportations, hétérogénéité des entreprises et emploi en Belgique : une analyse entrées-sorties", Working Paper 11-19

Le Working Paper peut être consulté et téléchargé via le site www.plan.be.

Pour plus d'informations:
Bernhard Michel, 02/507.74.35, bm@plan.be